



CRANS  
MONTANA  
FORUM

COMMITTED TO A MORE ACTIVE AND PRODUCTIVE WORLD

[38-3]

1

CRANS  
MONTANA  
Forum

## CONTRAT

### ENTRE LES SOUSSIGNES :

#### **Plataforma ProSelecciones Esportives Catalanes**

Organisation de droit espagnol sans but lucratif dûment enregistrée  
dont le siège est à Barcelone 08009 Catalogne (Espagne) Passatge  
Permanyer, 3

Représentée par

**Monsieur Xavier Vinyals**

Président

ci-après "la Partie Catalane"

et

#### **CMF Development Ltd**

Société dont le siège est à Lija 9016 (Malte) Navi Buildings, Pantar Road

Représentée par

**Monsieur Jean-Paul Carteron**

Administrateur et Directeur

ci-après "le Forum"

### IL A ETE PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

A l'occasion du 25ème anniversaire des Jeux Olympiques et du développement exemplaire de Barcelone en tant que grande métropole, le Forum a choisi cette ville pour y organiser sa grande session annuelle qui réunit traditionnellement Chefs d'Etat et de Gouvernement, Ministres, Organisations Internationales et Régionales, Membres des Parlements nationaux et internationaux, Institutions bancaires et financières, Organisations patronales et professionnelles, ONG et décideurs du monde des affaires, de la société civile et du sport.



482

Cet événement se donne pour objectif de promouvoir au niveau international l'image de la Catalogne et de son leadership, de renforcer ses cercles d'amitié et de confiance et de faire de chaque Participant un « Goodwill Ambassador » de la Catalogne.

Dans le cadre du présent accord, la Partie Catalane qui accueille ce Forum soutiendra l'organisation de cette grande entreprise qui se veut conjointe et ce, dans le but d'en faire un succès de grande dimension.

**PUIS IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1**

Le Préambule constitue partie intégrante du présent contrat.

**ARTICLE 2**

Le **Forum** entreprend, avec le soutien de la Partie Catalane, l'organisation de la **28<sup>ème</sup> session annuelle du Forum de Crans Montana en 2017** dans la ville de Barcelone du 5 au 8 du mois de juillet 2017 sous le nom de :

**LE FORUM DE CRANS MONTANA A BARCELONE**

**ARTICLE 3**

Le Forum procédera, selon sa stratégie opérationnelle habituelle, notamment à :

- élaboration du concept et mise au point des programmes politique et économique en concertation étroite avec la Partie Catalane
- lancement et suivi, au niveau international, des invitations aux personnalités politiques, officielles, scientifiques et du monde des affaires
- présentation du projet aux gouvernements et hautes personnalités et coordination des contributions nationales des différents Etats participant au Forum
- coordination de l'information publique notamment dans le cadre de la campagne de presse qui sera lancée par la Partie Catalane

**ARTICLE 4**

Le Forum agira en coopération avec la Partie Catalane et les personnes physiques et morales que celle-ci se substituera et lui désignera pour la bonne organisation de la Conférence, notamment en ce qui concerne



- l'ensemble de la logistique de l'événement et du traitement de ses Participants, une attention toute particulière devant être portée sur l'organisation des transports
- la gestion des hôtels et services divers d'hospitalité liés à l'opération et au séjour des Participants à Barcelone

La Partie Catalane sollicitera systématiquement le Forum afin de recueillir son avis et ses propositions pour toutes les questions touchant à l'organisation en amont et en aval du Forum comme de l'événement lui-même.

#### ARTICLE 5

L'événement qui fait l'objet des présentes étant avant tout une opération de communication en faveur de la Catalogne, la Partie Catalane accordera au Forum le soutien et la collaboration permanents de son Administration et de ses réseaux à l'étranger afin de bien marquer vis à vis des tiers l'importance des invitations lancées à haut niveau et faire de l'événement un grand succès.

#### ARTICLE 6

La Partie Catalane assume la charge technique, opérationnelle et financière de ce qui suit :

- la coordination locale et l'organisation matérielle de la manifestation notamment en ce qui concerne toutes les prestations relatives aux activités de type "congrès" à Barcelone pour les participants (accueil des délégués, centre de conférence fonctionnel, divers transports au sol, logement, Food and Beverage, service de traductions simultanées, sécurité etc.)
- la gestion et l'organisation sur place des hôtels et autres hébergements nécessaires à l'accueil des délégations étrangères, invités d'honneur, participants, partenaires et sponsors nationaux et internationaux
- le protocole d'arrivée, de départ et de séjour ainsi que la sécurité des hautes personnalités participant au Forum
- la prise en charge des frais de transport au sol et de séjour à Barcelone des délégations officielles et des personnalités invitées (courtoisie traditionnelle)
- les frais de transport *overseas* et de séjour de diverses personnalités politiques, économiques et/ou du monde universitaire sélectionnées d'accord entre les Parties pour rehausser le prestige de l'événement
- les frais de transport (dans leur intégralité) et de séjour des collaborateurs, Experts et dirigeants du Forum pendant la période de préparation (pour une dizaine de voyages) et pendant la période même où se déroule le Forum
- la mise à disposition d'une agence de voyage ou tel service dédié pour l'émission des billets d'avion des invités, la gestion des réservations, l'organisation des transports au sol en général et la coordination de l'hébergement des invités et participants



**ARTICLE 7**

La Partie Catalane en tant que co-organisateur pourra avoir accès aux données d'enregistrement et de contact des participants à l'événement, en conformité avec les obligations légales en la matière.

**ARTICLE 8**

Afin de mieux faire découvrir les activités du Forum de Crans Montana, une délégation catalane composée de deux à quatre personnes prendra part au Forum organisé à Dakhia du 16 au 21 mars, 2017.

Les frais de transport jusqu'à Casablanca et retour seront assurés par la délégation catalane, les droits d'inscription, l'hébergement et les repas seront offerts par le Forum.

**ARTICLE 9**

La Partie Catalane contribue à l'indemnisation du Forum pour ses activités dans le cadre de l'organisation de l'événement qui fait l'objet des présentes et les prestations d'ensemble qui l'accompagnent.

Cette contribution est arrêtée forfaitairement à la somme de Euro 300'000.- HT (Euro trois cent mille HT) nette de tous droits et taxes locaux ou à la source.

Compte tenu de la nécessité pour le Forum de compléter ce montant tout en y associant des partenaires stratégiques, la Partie Catalane fera son affaire de l'obtention d'un soutien financier additionnel de la part du secteur privé au profit du Forum.

Les revenus tirés des accords de sponsoring et des droits d'inscriptions des participants (lorsqu'applicables) seront versés dans leur intégralité au Forum.

**ARTICLE 10**

Le montant de Euro 300'000.- HT visé à l'Article précédent sera payable dans les semaines suivant la signature du contrat selon la disponibilité budgétaire et au plus tard le 30 juin 2017.

**ARTICLE 11**

En cas de différend éventuel quant à l'interprétation ou à l'exécution du présent accord les Parties privilégieront la voie de la médiation.



En cas d'échec, toute divergence découlant de l'interprétation du présent contrat sera soumise aux Tribunaux de la ville de Barcelone.

#### ARTICLE 12

Toute modification éventuelle du présent contrat fera l'objet d'un avenant.

#### ARTICLE 13

Le Secrétariat Général du Sport de la Généralité de Catalogne, ici représenté par M. Gerard M. Figueras i Albà, Secrétaire Général, intervient spontanément aux présentes pour confirmer l'engagement de son Administration à soutenir et assurer la réussite de l'événement.

Le Secrétariat Général du Sport à travers le Conseil Catalan des Sports va collaborer, au cours de l'année 2017, avec la Plataforma ProSeleccions Esportives Catalanes et lui fournir les ressources nécessaires pour assurer, les engagements pris par la Plataforma et la bonne organisation de la 28ème session annuelle du Forum Crans Montana.



\_\_\_\_\_  
*Pour la Partie Catalane*



\_\_\_\_\_  
*Pour le Forum*

**CPISR-1 C Gerard  
Martí Figueras i  
Albà**

Signat digitalment per  
CPISR-1 C Gerard Martí  
Figueras i Albà  
Data: 2017.02.23 11:10:45  
+01'00'

\_\_\_\_\_  
*Pour le Secrétariat Général du Sport de la Généralité de Catalogne*

